

Questions orales

LE SYSTÈME DE COMPTABILITÉ

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, le ministre n'a toujours pas expliqué comment il pourra encourager plus de gens à se servir de trains qui se déplacent à une allure de tortue. J'ai posé la question au ministre hier. Au lieu d'abandonner les lignes de services voyageurs, a-t-il songé ou songera-t-il à utiliser le système de comptabilité Amtrak pour VIA Rail au lieu de l'ordonnance sur les frais de la CCT, ce qui économiserait 164 millions de dollars par rapport aux frais de 1980?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'hésite toujours à entamer un débat avec mon honorable ami, qui est de toute évidence un expert reconnu à l'échelle internationale. Je ne suis que ministre. Quand il parle d'Amtrak, il oublie que le même phénomène de réduction du service se produit aux États-Unis. Cela doit donc vouloir dire quelque chose.

En ce qui concerne l'ordonnance sur les frais 6313 qui établit les rapports financiers entre VIA et les sociétés de chemin de fer CN et CP, j'ai déjà signalé qu'un groupe d'étude avait été chargé d'examiner la question et que le président de VIA avait certaines idées à ce sujet. Le débat se poursuit. J'étais tout à fait disposé à renvoyer cette question au comité des transports pour obtenir l'avis des membres du comité. Cependant, le débat sur la répartition des frais entre VIA et les sociétés ferroviaires n'est pas d'une portée économique telle qu'il puisse, si nous voulons donner à VIA un matériel adéquat, vraiment éliminer la nécessité de reporter sur le budget d'immobilisations de VIA une partie du déficit d'exploitation de la société. C'est là que réside le problème fondamental.

● (1130)

L'autre possibilité pour le cabinet aurait été de faire en sorte qu'il y ait encore cinq ans d'incertitude et d'agonie et cinq ans de débat sur la question. Nous avons assumé nos responsabilités et nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes, même si nous savions que cela nous attirerait des critiques dans l'immédiat, parce qu'au mieux...

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

LES TRANSPORTS

LES PRIORITÉS DE LA NOUVELLE STRATÉGIE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, quand il proteste de son désir de comparaître devant le comité des transports, le ministre se garde bien de rappeler que c'est son gouvernement qui a refusé il y a quelques jours de renvoyer cette question au comité des transports. Le ministre connaît les détails d'une stratégie qui a été énoncée dans un document secret préparé à l'intention du cabinet par le ministre du Développement économique, document qui est intitulé "Priorités pour les mesures et les dépenses du gouvernement fédéral en matière de développement économique jusqu'au

milieu des années 80". Je voudrais donc demander au ministre de confirmer que, parmi les priorités énoncées dans ce document en vue d'une nouvelle stratégie des transports, on retrouve une décision quant au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, des recommandations tendant à réduire les subventions aux services maritimes du CN, une réévaluation de la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes, et enfin un meilleur recouvrement des fonds dans les services fédéraux tels le dragage, la navigation et les brise-glaces, recouvrement que permettrait l'application du principe du paiement par l'utilisateur.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Le raisonnement du comité est très simple. Les besoins du Canada sont extrêmement importants en matière de transport, qu'il s'agisse de l'amélioration des voies ferrées, des aéroports, etc. Même si mes collègues du cabinet m'accordent des sommes énormes, ce qu'ils ont fait, il faut quand même tirer le meilleur parti possible de ce que j'appellerais les fonds immuables. C'est ce que nous tentons actuellement de faire. En fait, je vais obtenir de nouveaux fonds pour les transports, mais en même temps, j'ai reçu l'ordre—et je suis un adulte consentant—de tirer le meilleur parti possible de l'argent immédiatement disponible. C'est ce que je vais tenter de faire au meilleur de ma compétence. J'ai déjà discuté avec les ministres des provinces maritimes d'une nouvelle approche de l'aide fédérale au transport...

Mme le Président: A l'ordre.

* * *

L'ÉNERGIE

L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS CONCERNANT LES MÉGAPROJETS EN ALBERTA

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a maintenant deux mois qu'a été conclue une entente énergétique avec l'Alberta. Pourtant, le ministre le sait, la question du projet Alsands au nord de Fort McMurray et de celui d'Imperial Oil à Cold Lake n'est pas encore réglée. Le ministre ou ses collaborateurs sont-ils en train de négocier avec les représentants de ces deux entreprises? Le ministre est-il toujours partisan de la réalisation de ces deux mégaprojets? S'il négocie, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand il nous informera de l'état des négociations?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, des fonctionnaires du gouvernement albertain et du gouvernement canadien se sont réunis avec des représentants des sociétés intéressées. Ces discussions progressent normalement. Je ne puis cependant dire exactement à quelle date elles seront terminées. Les deux gouvernements s'efforcent d'en accélérer le cours. Évidemment, dans certains cas, les sociétés elles-mêmes ont dû faire d'autres analyses et d'autres études de leurs prévisions.